

LES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE POUR LES LYCEENS

L'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE : Désormais appelé dispositif « consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation ».

Objectifs	Public cible	Comment ?	Organisation
<p>Prendre en compte les besoins des élèves pour y apporter des réponses personnalisées. L'AP permet d'individualiser le parcours de chaque élève. Il contribue à mieux les préparer à l'enseignement supérieur et/ou l'insertion professionnelle.</p> <p>➤ SOUTIEN (aide méthodo) ➤ APPROFONDISSEMENT (selon les besoins identifiés) ➤ ACCOMPAGNEMENT A L'ORIENTATION tout au long du cycle (disciplines, entraînement aux examens, projet professionnel)</p>	Pour tous les élèves	Par les professeurs et autres acteurs en fonction des besoins (PsyEN, MLDS, Région). Les activités proposées peuvent donner lieu à des travaux interdisciplinaires.	<p>⬇ 2h/semaine en moyenne intégrées dans les emplois du temps des élèves (72h/an en LGT et 210h/3 ans en LP)</p> <p>⬇ le Conseil de la vie lycéenne (CVL) est consulté sur la mise en œuvre de l'AP. Il contribue à recenser les besoins des élèves et à évaluer le dispositif</p>

Progression :

2nde	Méthodologie de travail et aide au choix de la voie n+1
1ère	Acquisition de compétences et accompagnement au projet d'orientation
Tle	Approfondissement et finalisation du projet d'orientation

LE TUTORAT, AIDE AU PROJET D'ORIENTATION :

Objectif	Public cible	Tuteurs	Calendrier
Aider à la construction du projet de formation et d'orientation	élèves volontaires	Profs et CPE	Scolarité au lycée

LES STAGES DE REMISE A NIVEAU :

Objectif	Public cible	Comment ?	Calendrier
Éviter le redoublement en répondant aux difficultés et aux besoins identifiés dans le cadre disciplinaire	élèves volontaires	Sur proposition du conseil de classe. Séances en petits groupes.	Pendant les vacances scolaires (sur 1 ou 2 semaines) et/ou tout au long de l'année (hors temps d'enseignement)

LES STAGES PASSERELLES :

Objectif	Comment ?	Calendrier
Accompagner les lycéens souhaitant changer d'orientation	Des profs volontaires apportent les compléments d'enseignement indispensables au changement d'orientation.	L'élève construit son projet de changement d'orientation avec son professeur principal, le PsyEN et son tuteur. L'établissement informe l'élève majeur ou sa famille du contenu, de la durée et de l'organisation du stage, pour obtenir son accord. Le stage se déroule en cours ou en fin d'années.

LES STAGES DE LANGUES :

Objectif	Public cible	Comment ?	Calendrier
Améliorer l'expression orale en LV	Lycéens volontaires (GT et PRO)	Des professeurs de LV, des assistants de LV et des locuteurs natifs. Une évaluation est effectuée en début de stage pour répartir les élèves dans des groupes de besoins, compétences. A la fin, les professeurs peuvent être informés des compétences acquises par leurs élèves.	Pendant les vacances scolaires sur 1 semaine (3h/jour sur 5 jours).

QUELQUES PRECISIONS CONCERNANT L'AP DE LYCEE PRO :

Comment ?	Calendrier
<p>Chaque établissement décide de l'organisation de l'AP. Les disciplines générales sont les principales concernées mais toutes peuvent s'intégrer aux actions proposées qui peuvent prendre X formes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Modules regroupant des élèves d'une même classe ou de classes différentes ➤ Groupes de taille variable ➤ Tutorat adapté à la préparation d'un concours ou à un changement d'orientation 	<p>BAC PRO : 265h à répartir sur les 84 semaines du cycle de 3 ans CAP : 192,5h (101,5 heures la 1^{ère} année et 91 heures la 2^{ème} année) Au cours du cycle, la part des 3 volets de l'AP doit pouvoir évoluer</p>

Progression :

2nde	Consolidation français et maths pour les élèves qui en ont besoin et aide à l'orientation
1ère	AP et réflexion sur le projet d'avenir
Tle	AP et préparation à l'après-bac, 2 modules au choix : poursuite d'études/ insertion professionnelle et entrepreneuriat